

**LE PRESIDENT DU FASO,
PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES,**

- VU** la Constitution ; *Visa cf 580
24-09-07*
- VU** le décret n° 2007-349/PRES du 04 juin 2007 portant nomination du Premier Ministre ;
- VU** le décret n° 2007-381/PRES/PM du 10 juin 2007 portant composition du Gouvernement ;
- VU** le décret n° 2007-424 /PRES/PM du 13 juillet 2007 portant attributions des membres du Gouvernement ;
- VU** le décret n° 2006-242/PRES/PM/MAHRH du 2 juin 2006 portant organisation du ministère de l'agriculture de l'hydraulique et des ressources halieutiques ;
- Sur** rapport du Ministre de l'agriculture, de l'hydraulique et des ressources halieutiques ;
- LE** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 5 septembre 2007 ;

D E C R E T E

ARTICLE 1 : Est adoptée la politique nationale de sécurisation foncière en milieu rural du Burkina faso dont le texte est joint en annexe au présent décret.

ARTICLE 2 :

Le Ministre de l'agriculture, de l'hydraulique et des ressources halieutiques, le Ministre de l'économie et des finances, le Ministre des ressources animales, le Ministre de l'environnement et du cadre de vie, le Ministre de l'administration territoriale et de la décentralisation , le Ministre de l'énergie,des mines et carrières et le Ministre de la justice garde des sceaux sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal Officiel du Faso.

Ouagadougou, le 4 octobre 2007



Le Premier Ministre



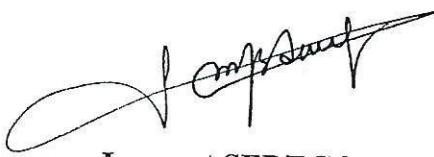
Tertius ZONGO

Le Ministre de l'Economie et des Finances



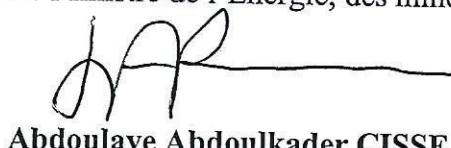
Jean Baptiste Marie Pascal COMPAORE

Le Ministre de l'Environnement et du cadre de vie



Laurent SEDEGO

Le Ministre de l'Energie, des mines et des carrières



Abdoulaye Abdulkader CISSE

Le Ministre de la Justice garde des sceaux



Zakalia KOTE



Blaise COMPAORE

Le Ministre de l'agriculture, de l'hydraulique et des ressources halieutiques



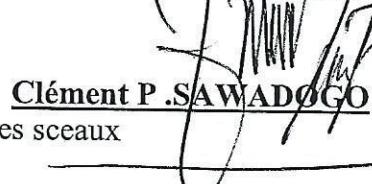
Salif DIALLO

Le Ministre des Ressources animales



Sékou BA

Le Ministre de l'Administration Territoriale et de la décentralisation



Clément P. SAWADOGO